

## **Compte rendu de la réunion « CAD'EAU » du mercredi 29 septembre 2018 à la Redonne**

Présents :

Gérard, Louis, et Sophie de Lorgues ;

Elise, Jean Bernard, Jean Claude, Dany, Marie Pierre de Salernes ;

Didi Thi Liêng de Draguignan ;

Excusés : Sophie et Marc des Arcs.

### **1- Projet d' intervention à Lorgues et Les Arcs : demande d'entrevue à M. Le Maire.**

Il s'agit d'abord de se procurer le Rapport annuel et les comptes administratifs eau et assainissement.

Des documents qui doivent être réalisés chaque année et mis à la disposition des citoyens.

Ensuite envoyer la lettre au Maire dont Gérard a fait un exemplaire cible que nous

« travaillons » ensemble : rajouts et coupures. Gérard reprend cette lettre et la met en pièce jointe.

#### **-ne pas oublier d'aborder avec le Maire :**

-qu'il est indispensable que la commune conserve la gestion de l'eau même si les textes parlent de « transfert de compétences ».

-que la privatisation de la distribution de l'eau entraînerait le changement de statut du personnel.

-que si le Maire perd la gestion de l'eau, cette perte se rajoute aux autres pertes de compétences (les permis de construire, la collecte des déchets etc..). Le statut de Maire est réduit de plus en plus, et pas ses responsabilités de police et de prévention...

#### **En préparation de cette entrevue :**

nécessité d'être informé sur l'audit lancé par la CAD. N'oublions pas qu'il nous coûte 179.940 euros ! Donc il faut qu'il serve !

#### **Quand on parle du prix de l'eau :**

Il faut penser aux différents paramètres qui interviennent dans son prix dont en voici quelques uns :

-la proximité des ressources en eau de la commune.

-le nombre d'abonnés (au plus il y a d'abonnés, au plus est important le budget « abonnements »).

-la longueur du réseau.

-la qualité de l'eau et le nombre de traitements nécessaires pour la rendre potable.

-les charges financières de la commune qui fait les travaux concernant le réseau (banques).

### **2- Création de 4 commissions :**

- *commission des ressources documentaires* : elle aura pour objet d'élaborer et centraliser tous les documents susceptibles de servir à l'un ou l'autre des collectifs locaux.

Les référents de cette commission sont Alain et Dany.

- *la commission de développement territorial* : elle est chargée de faire naître et ou développer les groupes locaux.

Le référent de cette commission est Gérard.

- *commission communication* : elle aura pour objet de communiquer avec toutes instances officielles et les médias.

L'adresse mail officielle de l'asso est : « [information@cad-eau.org](mailto:information@cad-eau.org) »

Le référent de cette commission est Jean Claude.

- *commission finances*.

Le référent est Jean Bernard.

Il va prochainement ouvrir un compte au Crédit Agricole. Et fera un appel à cotisations.

### **3- Reprise collective du tract aux citoyens**

Après la transformation du projet de tract dont chacun avait pris connaissance avant la réunion, nous confions à Jean Claude la rédaction finale qu'il nous enverra.

### **4- Action de sensibilisation :**

Gérard propose que cela se fasse lors de la séance des « ciné-débats-citoyens » sur ce sujet, autour du film « villes en eaux troubles » qui aura lieu à Lorgues le 11 Octobre à 20 h et que Georges animera. Nous en reparlerons. Gérard enverra le flyer dès qu'il sera rédigé. L'ensemble des participants est ok

**5- Prochaine réunion : le lundi 17 septembre à 18h30 à la Redonne.**

**Président de séance : Jean Claude Schaechter  
Clavier**

**secrétaire de séance : Louis**